

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
1999-09-58ItemMarie Moret à Édouard de Boyve, 16 août 1897

## Marie Moret à Édouard de Boyve, 16 août 1897

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Boyve, Édouard de \(1840-1923\)](#)

Lieu de destinationSaint-Aubin-Sauges (Suisse)

### Description

RésuméInforme de Boyve que Fabre est partie du Familistère pour aller chez sa fille à Castelsarrasin, où elle a fait suivre la carte postale du 14 août 1897 adressée par de Boyve à Fabre. Sur le changement d'imprimeur du *Devoir* : réponse à la demande de renseignements faite par de Boyve. Marie Moret fait l'historique du changement d'imprimeur du journal *Le Devoir* : averti par le fils Laporte, que veuve Laporte allait céder l'imprimerie ; après le décès du père, le départ du fils aîné et l'incertitude de la situation du second fils en raison du service militaire, elle avait perdu confiance dans la solidité de la maison Laporte et pensait à changer d'imprimeur ; elle a essayé de faire imprimer le journal à Paris grâce à Pascaly, mais elle s'est finalement entendue avec l'imprimerie Chastanier à Nîmes ; la décision de changer d'imprimeur est ainsi indépendante des successeurs de veuve Laporte et elle est intervenue avant d'avoir connaissance du plan des ouvriers de Laporte. Elle fait remarquer à de Boyve que *Le Devoir* « est une revue d'un bien insignifiant tirage : 300 exemplaires ».

SupportLa dernière page de la lettre est copiée sur la partie droite du folio 331r, dont la partie gauche est occupée par la copie de la fin de la lettre à Marie Dossogne du 15 août 1897. Le nom du correspondant, de Boyve, est manuscrit au crayon bleu sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre « Cher Monsieur ».

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Imprimerie](#)

Personnes citées

- [Cros, Juliette \(1866-\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Imprimerie Chastanier](#)
- [Laporte, Émile](#)
- [Laporte, Jules \(-1893\)](#)
- [Laporte \[madame\]](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Roger et Laporte](#)

Lieux cités [Castelsarrasin \(Tarn-et-Garonne\)](#)

## Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (332r, 331r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Quise Familier  
16 nov 1789

Chez Monsieur de Boye

M. Dabre est parti d'in  
depuis le bon de lui emmei chez  
sa fille à Castellarre. Cette  
carte postale du 14 de l'après  
la pour le cas ou il y aurait  
eu quelque chose d'urgent à  
télégraphier j'ai vu que  
vous devriez beaucoup de  
renseigner moi sur ce il m'est  
faute de vous donner plus  
vraie d'ame.

Un mois avant d'avoir  
connaissance du plan des autres  
de l'imprimerie de poste,  
je fus arrêté par le fils  
Lahure ou sa mère était

ceux de l'imprimerie  
de poste depuis le jour de  
l'arrêt du poste du fils aîné  
et les circonstances de venant  
du second fils à cause  
d'un militaire en train  
d'arrêter de la marche de la  
maison et n'y laissant  
dehors que par son souvenir.  
Le transport fut donc  
fait que je suis avec Madame  
Lahure partie. J'aurais  
voulé faire imprimer à  
Paris par les soins de M.  
Darcely, je n'ai pu arrêter  
le chose. Je me suis entretenu  
avec M. Chastanier de Nîmes  
de nous le voyez, en  
Monsieur le transport et  
en lieu pour le cause et  
dans les conditions instable-  
ment étrangères avec  
succès de quel genre.



éclairés et la saine  
 de la tête de l'humanité.  
 Madame Dabot me  
 prie de t'accuser  
 réception de ta lettre  
 qui a suivi ton  
 envoi de vêtements  
 et de t'en remercier.  
 Elle n'a pas un  
 moment à elle.

Madame Dabot me prie  
 de t'accuser réception  
 de ta lettre qui a suivi  
 ton envoi de vêtements  
 et de t'en remercier.  
 Elle n'a pas un moment  
 à elle.

soient de Madame  
 Laroste.

Mais n'est-ce pas  
 trop s'occuper d'une  
 jeune d'un bien insignifi-  
 quant trage : 330 exem-  
 plaires ! et pas le moindre  
 espoir de développement  
 au contraire.

Agréez je vous prie,  
 cher Monsieur, l'expression  
 des meilleurs souvenirs  
 de toute la famille,  
 pour vous et les vôtres.

Bien cordialement  
 votre

monsieur Gœdén  
 successeur de...